

3A PARTNERS

**Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 EUR**

**Siège Social : Villa Pavie, 2 rue de Lorraine
13008 Marseille**

999 071 160 R.C.S. Marseille

(la « Société »)

**ACTE PORTANT DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 FEVRIER 2026**

LA SOUSSIGNEE :

GAIA CAPITAL, société par actions simplifiée dont le siège social est situé Villa Pavie, 2 rue de Lorraine, 13008 Marseille et dont le numéro unique d'immatriculation est 901 561 985 R.C.S. Marseille, représentée par son président, Monsieur Anthony Lannaute,

APRES AVOIR EXPOSE :

qu'elle détient l'intégralité des actions et des droits de vote composant le capital social de la Société ;

que conformément à l'article 22.1 des statuts de la Société lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés sont exercés par l'associé unique ;

que le présent acte sera retranscrit sur le registre des assemblées générales de la Société ;

qu'elle a pris connaissance des documents suivants :

- un exemplaire des statuts, et
- le projet de texte de la décision ;

qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement de la dénomination sociale de la Société – Modification corrélative des statuts – Pouvoir pour l'accomplissement des formalités subséquentes (*Décision unique*)

A PRIS LA DECISION SUIVANTE :

DECISION UNIQUE

Changement de la dénomination sociale de la Société – Modification corrélative des statuts – Pouvoir pour l’accomplissement des formalités subséquentes

L’associé unique

- (i) **décide** de modifier la dénomination sociale de la Société à l’effet d’adopter la dénomination « 3A CAPITAL PARTNERS » ;
- (ii) **décide**, en conséquence, de modifier, avec effet immédiat, le premier paragraphe de l’article 4 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit :

« La dénomination sociale est : **3A CAPITAL PARTNERS.** »,

le reste de l’article demeurant inchangé ; et

- (iii) **confère** en tant que de besoin, tous pouvoirs à Maître Sonia Devaud, avocat dont le cabinet est situé 42 A, rue Montgrand, 13006 Marseille (SIREN : 893 160 747), à l’effet d’accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres formalités comme conséquence de la présente décision et, plus généralement, faire tout ce qui se révélerait nécessaire et/ou utile à cette fin.

* * *

SIGNATAIRE	SIGNATURE
Pour GAIA CAPITAL Monsieur Anthony Lannaute	Signé par :  157AA36B10B5430...
Fait le 26 février 2026	